

23.10.2009 - 16:11 Uhr

Le rapport de la CdG confirme les critiques syndicales - Il faut stopper maintenant la révision de la LPers

Bern (ots) -

Le rapport publié aujourd'hui de la Commission de gestion (CdG) sur la politique du personnel de la Confédération confirme pleinement les critiques formulées depuis des années par les syndicats. De ce fait, la Communauté de négociation du personnel de la Confédération (CNPC) et ses affiliés, l'APC, le SSP/VPOD, GaraNto et l'APfedpol saluent expressément le rapport et ses recommandations indiquant la voie à suivre. Aujourd'hui, il est confirmé par une instance indépendante, que la révision de la Loi sur le personnel de la Confédération (LPers), imposée par le ministre des finances Merz, n'était ni justifiée, ni prioritaire. Le Conseil fédéral doit impérativement la stopper.

Par le biais du rapport reposant sur une enquête scientifique du contrôle de l'administration, les critiques exprimées depuis longtemps par la CNPC face à la politique chaotique et contradictoire sur le personnel trouvent enfin une validation officielle. Le Conseil fédéral doit prendre au sérieux les recommandations et les mettre en oeuvre sans délai: la LPers offre assez de marges de manoeuvre, une révision est dès lors superflue. Au lieu du désordre départemental sans stratégie commune appropriée, il s'agit désormais d'attribuer à l'Office fédéral du personnel (OFPER) ses propres compétences. Le rapport souligne également le rôle porteur voulu par la loi sur le partenariat social, rôle que le Conseil fédéral a minimisé et peu respecté.

Le rapport indique la voie par laquelle le malaise qui règne depuis des années parmi le personnel de la Confédération peut être résolu. Le Conseil fédéral doit utiliser ce rapport comme une chance. Hormis le renoncement immédiat de cette révision inutile de la LPers, les syndicats de la CNPC attendent de pouvoir prendre une part active avec l'interlocuteur officiel, l'OFPER, à la mise en oeuvre des recommandations. Ils se tiennent volontiers à disposition.

Contact:

Communauté de négociation du personnel de la Confédération (CNPC)
Hans Müller, APC et Président de la CNPC, Tél. 079 406 93 38
André Eicher, garaNto, Tél. 079 380 52 53
Christof Jakob, ssp/vpod, Tél. 077 447 29 03